



Pension de réversion d'un ex conjoint

Par **danimari**, le **14/05/2015** à **18:15**

bonjour

mon ex mari avec qui j'ai été mariée durant 5 ans vient de décédé il ne c'est jamais remarié moi si mais je suis divorcée a nouveau depuis 8 ans - j'ai 60 ans je vais donc demandé la pension de réversion du régime général

je sais que je n'ai pas le droit a celle de la complémentaire

ma question est : ayant été sa seule épouse quel sont mes droits au niveau de la retraite générale:

puis je demandé la réversion totale ou sur les 5 ans de mariage ; sachant qu'il n'a pas eu non plus de compagne depuis notre divorce

merci pour les réponses